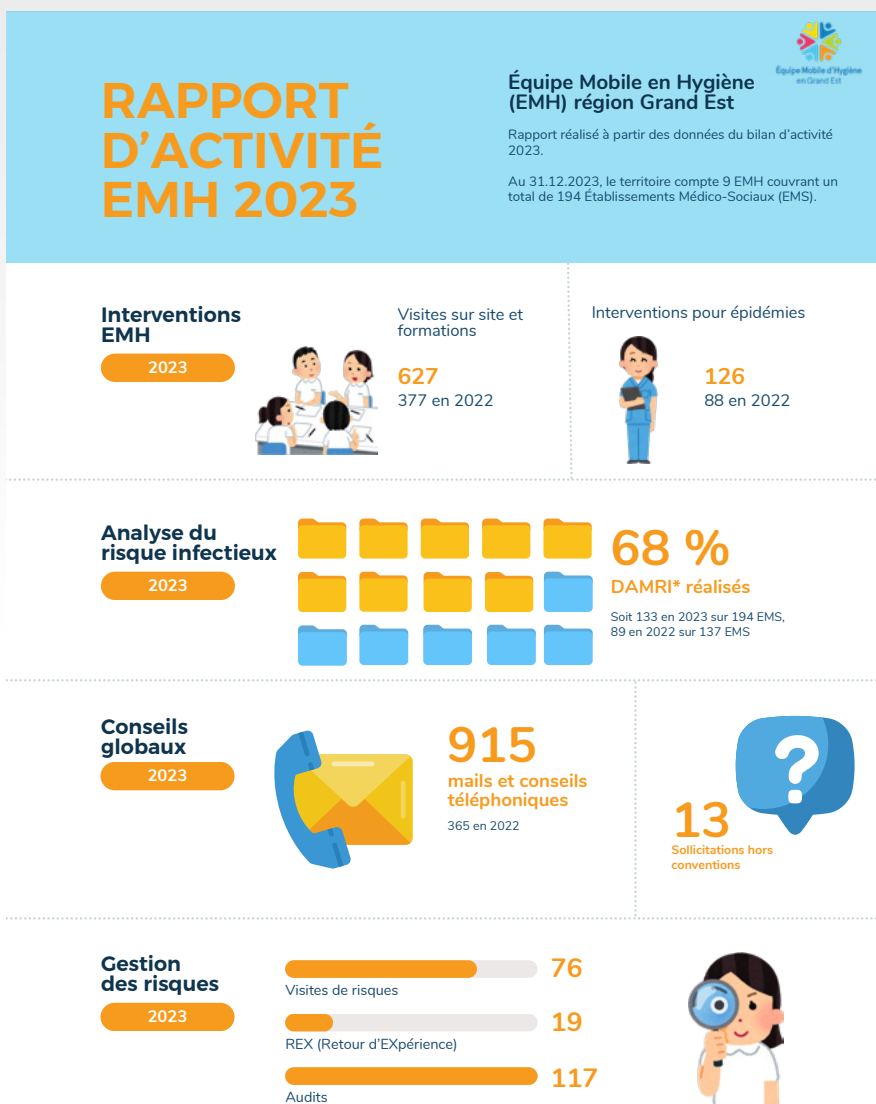


NEWSLETTER

# PROMES #11

PROjet de prévention des infections associées aux soins dans le secteur Medico-Social (PROMES) du Grand Est

L'équipe PROMES et l'ARS Grand Est vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



L'équipe PROMES & les EMH GRAND EST vous proposent :

- Une série d'outils (présentations de webinaire, fiches pratiques, bande-dessinée, flyers... etc..) pour passer les bons messages en hygiène, sont disponible sur le tout nouveau site du CPIas Grand Est ► [Télécharger](#)
- Le dernier document mis en ligne « *L'annuaire des ressources et expertises en Grand Est* » ► [Télécharger](#)
- Vous pouvez également visionner les REPLAY des différents webinaires sur la chaîne YOUTUBE du CPIas Grand Est ► [Télécharger](#)



PROMES\*\*

Marina Pereira-Colot, IDE Hygiéniste ; Dr Sophia Meckour, PH Hygiéniste ; CPIas Grand Est

\*DAMRI : Démarche d'Analyse et Maîtrise du Risque Infectieux.

\*\*PROMES : PROjet régional de prévention des infections associées aux soins dans le secteur Médico-Social.

# FORMATION BIONETTOYAGE EN EMS

**COLLABORATION ENTRE  
L'EQUIPE MOBILE D'HYGIÈNE (EMH)  
ET LES PRESTATAIRES FOURNISSEURS  
DE PRODUITS DE BIONETTOYAGE.**

**Dès la première visite dans les 28 établissements accompagnés, l'EMH a relevé de nombreuses non-conformités relatives au bionettoyage : 75% des établissements utilisent un ou plusieurs produits de bionettoyage non conformes aux normes microbiologiques requises, 70% ont des pratiques de bionettoyage inadéquates ; de plus, le port du tablier plastique pour le bionettoyage (conformément aux précautions standard) n'est respecté que dans 7% des établissements.**

## Matériel & méthode

Face à ce constat alarmant, nous avons entrepris d'approfondir nos connaissances sur le sujet en menant diverses actions : recherche documentaire, contacts avec le CPIAS, avec le JePPRI (commission des Jeunes Professionnels en Prévention du Risque Infectieux de la Société Française d'Hygiène Hospitalière), ou d'autres professionnels spécialistes, contacts avec les prestataires de produits, étude de protocoles, ainsi que participation à des webinaires organisés par le CPIAS.

Puis les recherches se sont poursuivies afin de comprendre cet état de fait : nous avons relevé d'une part que les établissements effectuent le choix de leurs produits selon des critères internes, n'incluant pas systématiquement les normes microbiologiques requises dans les échanges avec leur interlocuteur commercial, et sont contraints par des impératifs budgétaires. D'autre part, les agents ne semblent pas suffisamment formés : les fournisseurs de produits interviennent inégalement auprès des professionnels de terrain. Ils ne sont pas spécialistes en prévention du risque infectieux, et portent quelquefois un discours incomplet ou inexact au sujet des recommandations en hygiène. Pour sa part, l'EMH organise des formations sur le bionettoyage, apportant les recommandations en hygiène et divers conseils pratiques, mais elle n'a pas la compétence ni l'expérience d'un professionnel de bionettoyage de terrain. En conclusion, l'accompagnement des équipes est disparate et non coordonné.

Très vite, l'idée d'une collaboration entre l'EMH et le prestataire a germé, conduisant à une démarche auprès de 3 fournisseurs de produits intervenant dans les Etablissements Médico-Sociaux (EMS) du périmètre de l'EMH.

## Résultats

Dans un premier cas, un travail commun a permis d'élaborer des protocoles pour un établissement, mais le projet de formation conjointe n'a pas abouti.

Un deuxième fournisseur a initialement exprimé un intérêt pour un partenariat à caractère davantage « commercial », refusé par l'EMH qui a exprimé son devoir de neutralité. Cependant, un contact récent laisse envisager avec ce partenaire, une collaboration respectueuse des missions de l'EMH, dans les établissements desservis.

Le commercial du troisième fournisseur a, quant à lui, immédiatement adhéré à l'idée d'un travail pédagogique commun au bénéfice des établissements accompagnés par l'EMH et par lui-même. L'accord des responsables respectifs a validé le principe d'une collaboration de formation auprès des professionnels d'EMS communs volontaires.

La présentation de ce projet au cadre de santé d'un EMS a suscité un retour enthousiaste. En août dernier, une première formation « bionettoyage » a été organisée par l'EMH, avec l'appui pratique du commercial de la société

partenaire de l'établissement. Les informations données par l'EMH lors de cette formation conjointe n'ont pas différé par rapport aux précédentes formations : apport de notions théoriques sur le risque infectieux en EHPAD, sur les produits et les pratiques à respecter pour limiter la transmission des germes, et sur l'intérêt majeur du bionettoyage dans un établissement de soins. Le prestataire est intervenu au fur et à mesure de l'intervention de l'EMH, lorsque le sujet abordé ou les questions des participants le justifiaient : à l'aide du chariot de ménage et des dispositifs qu'il maîtrise entièrement, il a pu illustrer le propos théorique avec des détails pratiques, expliquer des modes d'emploi, apporter des conseils d'utilisation, voire proposer d'autres matériels.

## Discussion

Les premiers retours de l'établissement suite à cette intervention conjointe ont été positifs : cadre de santé et agents de bionettoyage ont apprécié ce format plus vivant, plus précis et plus abouti que la version précédente. Le prestataire et l'EMH sont également satisfaits de cette collaboration, et se disent prêts à renouveler l'expérience auprès d'autres établissements.

Les bénéfices d'une telle démarche peuvent être nombreux. En effet, une communication commune permet d'éviter des injonctions paradoxales ou des discréditations accidentelles et sert à renforcer le discours de chaque intervenant. La partie théorique est complémentaire à la partie pratique, et l'alternance des deux peut permettre de rendre la formation plus complète, notamment par l'inclusion d'une approche plus globale du bionettoyage, moins rébarbative, et tout en rationalisant le temps de formation.

## Conclusion

Cette expérience nous questionne sur la place et les missions de l'EMH dans l'établissement : l'EMH est-elle un intervenant extérieur ponctuel ou un réel partenaire de l'établissement et de ses prestataires ?

Cette expérimentation pourrait être élargie à d'autres domaines que le bionettoyage. Par exemple, un travail conjoint pourrait être organisé avec les fournisseurs de matériel d'oxygénothérapie/aérosolthérapie pour y intégrer la recommandation d'utiliser de l'eau stérile pour l'humidification. L'EMH pourrait également faire intervenir les prestataires lors de formations « gestion des excréta », pour intégrer le bon usage des lave-bassins ou de l'utilisation de sacs protecteurs, ce qui rendrait cette formation plus complète et favoriserait l'amélioration des pratiques.

Rédaction : EMH d'Epinal-Remiremont  
(S. Rouillon, A. Lambert, S. Gannerre, L. Chaudy)

**L'ensemble des documents et synthèses produites au cours de ce projet régional PROMES est disponible sur le site du CPIas Grand Est : [www.cpias-grand-est.fr/index.php/secteur-medico-social/promes](http://www.cpias-grand-est.fr/index.php/secteur-medico-social/promes)**

**Dr Sophia MECHKOUR**

Praticien hygiéniste  
Pilote du projet PROMES  
CPIas Grand Est, Strasbourg

Mail : [sophia.mechkour@chru-strasbourg.fr](mailto:sophia.mechkour@chru-strasbourg.fr)  
Tél : 03.88.11.54.31

**Poste en recrutement :**

Infirmière hygiéniste  
Chargée de mission PROMES  
CPIas Grand Est

**ARS Grand Est**

Direction de la Qualité de la Performance et de l'Innovation

Mail : [ars-grandest-dqpi@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dqpi@ars.sante.fr)

**ARS Grand Est**

Direction de l'Autonomie

Mail : [ars-grandest-direction-autonomie@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-direction-autonomie@ars.sante.fr)